



**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
DE LA SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU VENDREDI 07 NOVEMBRE 2025**

AFFAIRE N° 23-20251107

**MANDAT DE MAITRISE D'OUVRAGE POUR LA REALISATION DES
TRAVAUX DE SECURISATION DE LA CALE DE HALAGE A SAINT-
PHILIPPE - APPROBATION DU COMPTE-RENDU ANNUEL D'ACTIVITE
(CRAC) ARRETE AU 31/12/2024**

L'an deux mille vingt-cinq, le sept du mois de novembre à neuf heures et vingt minutes, en application des articles L.2121-7, L. 2122-8 par renvoi de l'article L.5211-2 du Code général des collectivités territoriales (CGCT), se sont réunis dans la salle des fêtes du 12^e km sise au Tampon, rue Auguste Lacaussade, les membres du Conseil communautaire de la Communauté d'Agglomération du Sud, légalement convoqués le 30 octobre 2025, sous la présidence de Monsieur HOARAU Jacquet.

NOTA :

Nombre de conseillers
en exercice : **48**

Présents : **27**

Absents représentés : **14**

Absents : **07**

Déport des conseillers
intéressés à l'affaire ou
ne prenant pas part au
vote : **02**

ETAIENT PRESENTS

- Commune du Tampon -

HOARAU Jacquet, THIEN AH KOON Patrice, GASTRIN Albert, MAUNIER Daniel, ROBERT Evelyne, PAYET-TURPIN Francemay, THERINCOURT Jean-Pierre, BLARD Régine, DIJOUX-RIVIERE Mimose, DOMITILE Noëline, FONTAINE Henri, GONTHIER Charles Emile, MONDON Laurence.

BASSIRE Nathalie, FONTAINE Gilles.

-Commune de Saint-Joseph -

HUET Henri Claude, JAVELLE Blanche Reine, HOAREAU Sylvain, HUET Marie-Josée, LEBON David, LEICHNIG Stéphanie.

GUEZELLO Alin, LEBON Louis Jeannot.

- Commune de l'Entre-Deux -

VALY Bachil, GROSSET-PARIS Isabelle.

- Commune de Saint-Philippe -

RIVIERE Olivier, COURTOIS Vanessa.

ETAIENT REPRESENTES (PROCURATION)

- Commune du Tampon -

ROMANO Augustine par GASTRIN Albert, PICARDO Bernard par PAYET TURPIN Francemay, TURPIN Catherine par MAUNIER Daniel, TECHER Doris par ROBERT Evelyne, FONTAINE Véronique par DOMITILE Noëline, LEBON Jean Richard par DIJOUX RIVIERE Mimose.

SOUBAYA Josian par BLARD Régine, BENARD Monique par
THERINCOURT Jean Pierre.

- Commune de Saint-Joseph -

LEBRETON Patrick représenté par HUET Henri Claude, LEJOYEUX Marie
Andrée représenté par Sylvain HOAREAU, K/BIDI Emeline représentée par
LEICHNIG Stéphanie, LANDRY Christian représenté par David LEBON,
MUSSARD Harry représenté par HUET Marie-Josée.

BENARD Clairette Fabienne représentée par LEBON Louis Jeannot.

ETAIENT ABSENTS

- Commune du Tampon -

GENCE Jack.

- Commune de Saint-Joseph -

MUSSARD Rose Andrée, HUET Mathieu, LEVENEUR Inelda, FULBERT
GERARD Gilberte, VIENNE Axel.

- Commune de l'Entre-Deux -

LAFOSSSE Camille.

Les membres présents formant la majorité de ceux en exercice,
conformément aux règles de quorum, le Président ouvre la séance. En
application de l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales,
l'Assemblée procède à la nomination d'un ou de plusieurs de ses membres
pour remplir les fonctions de secrétaire. A l'unanimité, Madame MONDON
Laurence a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire.

AFFAIRE N° 23-20251107
**MANDAT DE MAITRISE D'OUVRAGE POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DE
SECURISATION DE LA CALE DE HALAGE A SAINT-PHILIPPE - APPROBATION DU COMPTE-
RENDU ANNUEL D'ACTIVITE (CRAC) ARRETE AU 31/12/2024**

Le Président rappelle que la CASUD souhaite, sur le territoire de la Commune de Saint-Philippe, réhabiliter, sur le site de la Marine la cale de mise à l'eau afin de faire perdurer une activité artisanale et économique considérée comme traditionnelle : le secteur de la pêche.

Dans cet objectif et de créer à terme une véritable filière des métiers de la mer sur un territoire dont la zone côtière est considérée comme une des plus poissonneuses de l'île, la CASUD a défini le cadre d'un projet portant sur la réalisation d'une cale de mise à l'eau accompagné d'un bassin d'apaisement et d'infrastructures connexes (boxes pêcheurs, bacs de dessalage des moteurs, zone de stockage des barques, poissonnerie...).

Par délibération n° 03-20180518 en date du 18 mai 2018, la CASUD a confié à la SPL Maraina un mandat de maîtrise d'ouvrage pour la réalisation de ce projet.

La mission de la SPL porte d'une manière générale, sur l'organisation de la gestion administrative, technique, financière et comptable de l'opération.

Conformément à l'article 12.2 de la convention de mandat, un compte-rendu annuel d'activité doit être présenté tous les ans. Ce compte rendu, établi sur la base des opérations comptables arrêtées au 31 décembre 2024, est composé d'un état d'avancement et d'un bilan prévisionnel de l'opération, de l'évolution de ce bilan. L'ensemble de ces éléments est annexé à la présente délibération.

Le bilan financier prévisionnel approuvé au CRAC 2024 est de 5 752 251,30 € TTC et il se décompose comme suit :

Intitulé	Bilan approuvé € TTC	Engagé + Avenant	Cumul régié au 31/12/2024	Prévisionnel		Proposition	
				2025	Au delà	Nouveau Bilan	Ecart
1 DEPENSES	5 752 251,30	872 813,07	620 908,22	31 163,00	5 100 180,08	5 752 251,30	
3 ETUDES OPERATIONNELLES	600 534,15	550 945,79	405 311,76	27 112,06	168 110,33	600 534,15	
3100 Honoraires de MOE	418 202,41	418 202,41	281 046,80	24 212,76	112 942,85	418 202,41	
3200 Honoraires pour topographie et bathymétries	23 623,17	23 623,17	21 344,67		2 278,50	23 623,17	
3210 Honoraires études géotechniques	42 017,36	32 864,65	27 873,65		14 143,71	42 017,36	
3220 Honoraires bureau de contrôle externe	26 000,00	15 624,00	3 472,00	1 736,00	20 792,00	26 000,00	
3240 Honoraires de CSP5	18 991,80	7 980,00		1 163,30	17 828,50	18 991,80	
3250 Honoraires autres études	48 854,06	52 651,56	48 729,29		124,77	48 854,06	
3800 Révisions de prix	22 845,35		22 845,35			22 845,35	
4 TRAVAUX	4 808 967,33				4 808 967,33	4 808 967,33	
4170 Révisions	130 200,00				130 200,00	130 200,00	
4200 Travaux Tranche 1	3 255 000,00				3 255 000,00	3 255 000,00	
4210 Travaux Tranche 2	1 040 732,00				1 040 732,00	1 040 732,00	
4901 Tolérance MOE et aléas	383 035,33				383 035,33	383 035,33	
5 REMUNERATIONS DU MANDATAIRE	328 848,88	317 112,95	210 842,13		118 006,75	328 848,88	
5110 Rémunération SPL Maraina	317 112,95	317 112,95	199 106,20		118 006,75	317 112,95	
5800 Révisions	11 735,93		11 735,93			11 735,93	
6 AUTRES DEPENSES	13 900,94	4 754,33	4 754,33	4 050,94	5 095,67	13 900,94	
6101 Communication, concertation et reprographie	3 050,94			1 550,94	1 500,00	3 050,94	
6104 Publication et insertion dans la presse	10 850,00	4 754,33	4 754,33	2 500,00	3 595,67	10 850,00	
2 RECETTES	5 752 251,30	5 788 333,95	673 024,47		5 079 226,83	5 752 251,30	
7 Mandant	5 752 251,30	5 788 333,95	673 024,47		5 079 226,83	5 752 251,30	
7100 Justification des Dépenses (Appel de fonds)	5 423 402,42	5 471 221,00	462 182,34		4 961 220,08	5 423 402,42	
7101 Rémunération mandataire	328 848,88	317 112,95	210 842,13		118 006,75	328 848,88	
SOLDE			52 116,25				

L'année 2024 a permis :

- la mise à jour du dossier d'autorisation environnementale, Dossier DUP et Dossier de demande de Concession du DPM,
- d'acter la délibération motivée, justifiant que le projet de sécurisation de la cale de halage déroge au RNU dans le cadre de l'exception au titre de la loi n° 2023-175 du 10 mars 2023 – art.78,
- le dépôt des dossiers d'Autorisation Environnementale Unique, Demande de Concession du DPM et Déclaration d'Utilité Publique auprès des services de la DEAL qui ont jugé complets les dossiers,
- la mise au point sur les procédures réglementaires à mener sur l'opération,
- la consultation, l'attribution, l'autorisation de signer et la notification du marché « Mission de bornage dans le cadre de la procédure de distraction des terrains sous régime forestier (ONF) vers le Domaine Public Maritime (DPM) ».

Il n'y a pas eu d'évolution entre le bilan approuvé en Conseil Communautaire du 26/07/2024 et le nouveau bilan proposé pour l'année 2025. Le montant total des dépenses du bilan proposé reste identique au montant total des dépenses du bilan approuvé, c'est-à-dire 5 752 251.30 euros TTC.

Le Compte-Rendu Annuel d'activité de l'exercice 2024 est joint en annexe à cette délibération.

Il est donc proposé à l'Assemblée :

- d'approuver le compte-rendu annuel d'activité (CRAC) de l'opération de travaux de Cale de halage à Saint Philippe arrêté au 31/12/2024, comprenant le plan de financement prévisionnel actualisé s'élevant à 5 752 251,30 € TTC,
- d'autoriser le Président à signer tout document ou pièce se rapportant à cette affaire et à accomplir tout acte dans le cadre de cette affaire.

Le Conseil est prié de bien vouloir en délibérer.

DECISION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Le Conseil,

Après en avoir délibéré (M. THIEN AH KOON Patrice et M. HUET Henri-Claude en tant que membres du Conseil d'administration de la SPL Maraina ne prenant pas part au débat et vote de cette affaire et ayant quitté la salle) à l'unanimité des suffrages exprimés,

- **approuve le compte-rendu annuel d'activité (CRAC) de l'opération de travaux de Cale de halage à Saint Philippe arrêté au 31/12/2024, comprenant le plan de financement prévisionnel actualisé s'élevant à 5 752 251,30 € TTC,**

- autorise le Président à signer tout document ou pièce se rapportant à cette affaire et à accomplir tout acte dans le cadre de cette affaire,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de la Réunion dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Abstention : 00

Contre : 00

Pour : 39

POUR EXTRAIT CONFORME,
La Secrétaire de séance,



Laurence MONDON

Le Président de la CASUD,



Jacquet HOARAU



Date de mise en ligne sur le site Internet de la CASUD : 18/11/2025

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU SUD



MANDAT DE MAÎTRISE D'OUVRAGE « Réhabilitation de la cale de mise à l'eau sur la commune de Saint-Philippe »

Compte-Rendu Annuel d'Activité Année 2024

Juin 2025



Société Publique Locale Maraina
38 rue Colbert – 97460 Saint-Paul

Tel : 0262 91 91 60 - Email : contact@spl-maraina.com

SOMMAIRE

I. PRESENTATION DE LA MISSION	3
I.1 PRÉSENTATION GÉNÉRALE	3
I.2 LES MISSIONS DU MANDATAIRE	4
I.3 LES INTERVENANTS	5
II. CADRE JURIDIQUE, ADMINISTRATIF ET FINANCIER.....	6
II.1 RAPPEL DES DÉCISIONS ADMINISTRATIVES	6
II.2 ACTES ADMINISTRATIFS ENGAGÉS AU 31/12/2024	7
II.3 BILAN FINANCIER PRÉVISIONNEL APPROUVÉ.....	8
III. ETAT D'AVANCEMENT DE L'OPERATION	9
III.1 ÉTAT D'AVANCEMENT OPÉRATIONNEL AU 31/12/2024.....	9
III.2 BILAN OPÉRATIONNEL DE L'ANNÉE 2024	16
III.3 ÉTAT D'AVANCEMENT FINANCIER AU 31/12/2024	17
IV. PREVISIONNEL DE L'OPERATION POUR L'ANNEE 2025	18
IV.1 AVANCEMENT OPÉRATIONNEL PRÉVISIONNEL	18
IV.2 ÉCHÉANCIER DES APPELS DE FONDS	18
V. BILAN FINANCIER AU 31/12/2024 ET PROPOSITION D'UN NOUVEAU BILAN POUR L'ANNEE 2025....	19
VI. ANNEXES	20
VI.1 ÉVOLUTION DU BILAN DANS LE TEMPS.....	20
VI.2 PLANNING PRÉVISIONNEL ACTUALISÉ AU 31/12/2024	21

I. PRESENTATION DE LA MISSION

I.1 PRÉSENTATION GÉNÉRALE

La CASUD souhaite, sur le territoire de la commune de Saint-Philippe, procéder aux travaux de sécurisation de la cale de halage, sur le site de la Marine, afin de faire perdurer une activité artisanale et économique considérée comme traditionnelle : le secteur de la pêche.

Ce secteur d'activité en perte de vitesse sur ce territoire s'explique par une carence en infrastructures dédiées et par la difficulté naturelle pour les pêcheurs de sortir en mer en toute sécurité.

Avec une fréquence moyenne de sortie de deux à trois mois par an (100 à 150 jours de sortie), l'avenir de la pêche artisanale à Saint-Philippe s'amenuise et provoque une désertification des nouvelles générations vers d'autres secteurs économiques.

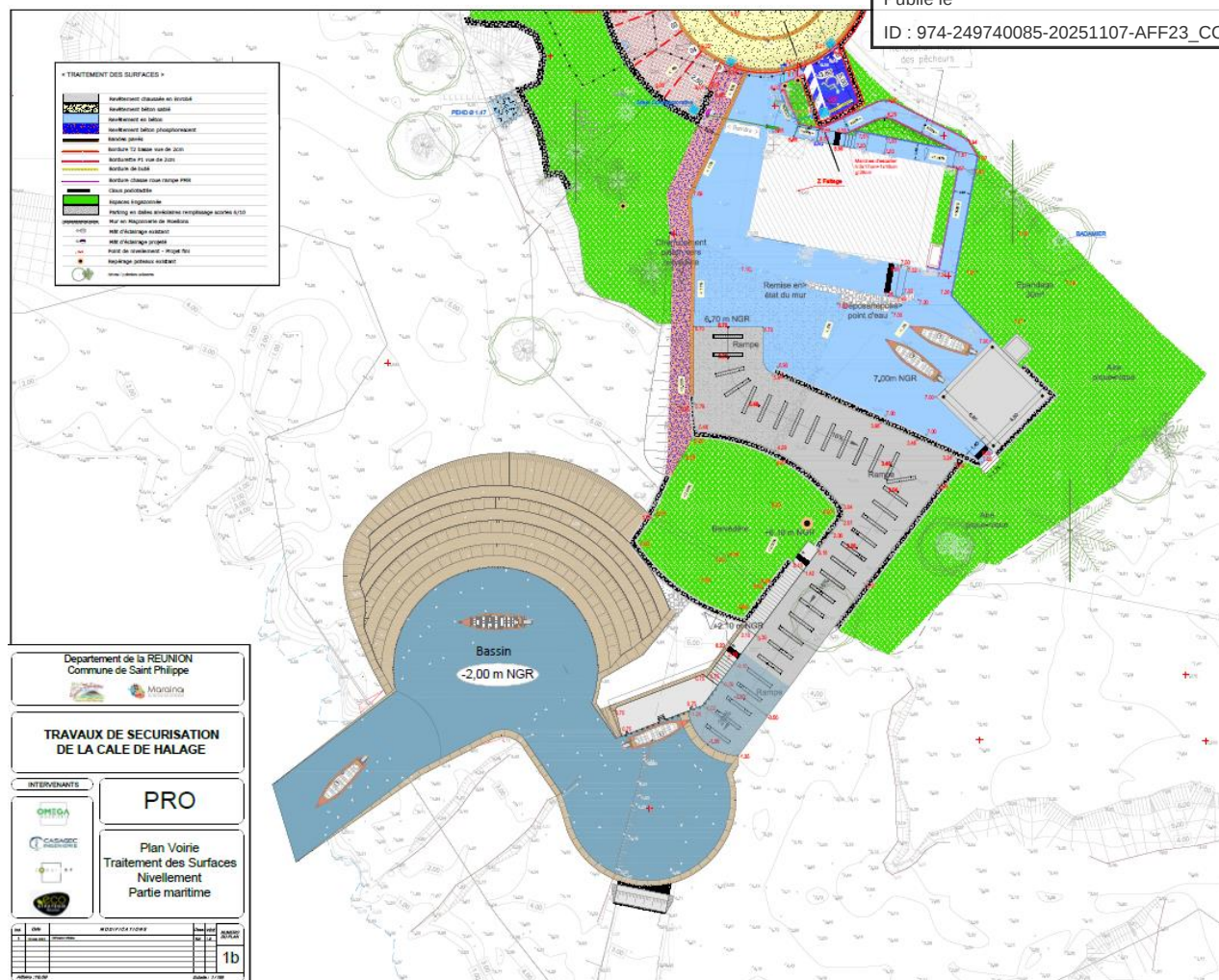
Face à ce constat structurel, la CASUD souhaite prendre ce problème à bras le corps et a lancé depuis quelques années une étude de faisabilité pour la réalisation d'un projet de sécurisation de la cale de mise à l'eau existante accompagné d'un bassin d'apaisement et d'infrastructures connexes (boxes pêcheurs, bacs de dessalage des moteurs, zone de stockage des barques, chambre froide et machine à glaçons...).

Ainsi les objectifs poursuivis sont nombreux :

- Sécuriser les conditions de sorties en mer des pêcheurs ;
- Sauvegarder et pérenniser l'activité existante ;
- Créer une dynamique économique autour du secteur halieutique en provoquant la création d'emplois directs (augmentation du nombre de pêcheurs...) et indirects (poissonnerie, chantier de maintenance naval ...) ;
- Donner un nouveau souffle à la maison des pêcheurs créée depuis dix ans et à l'association des pêcheurs du coin.

La CASUD souhaite à terme créer une véritable filière des métiers de la mer sur un territoire dont la zone côtière est considérée comme une des plus poissonneuses de l'île.





I.2 LES MISSIONS DU MANDATAIRE

Conformément aux dispositions prévues à l'article 3 de la loi n°85-704 du 12 juillet 1985, les attributions confiées au mandataire portent sur les éléments suivants :

- Préparation du dossier de consultation, préparation du choix du maître d'œuvre et autres prestations intellectuelles (CSPS, CT, etc.) ;
- Préparation de l'accord sur le projet ;
- Préparation du choix de l'entrepreneur, signature du contrat de travaux, après approbation du choix de l'entrepreneur par le maître de l'ouvrage, et gestion du contrat de travaux ;
- Versement de la rémunération de la mission de maîtrise d'œuvre et des travaux ;
- Préparation à la réception de l'ouvrage ;
- Assistance à la recherche de financement ;
- Et l'accomplissement de tous actes afférents aux attributions mentionnées ci-dessus.

Les maîtrises foncières demeurent du ressort de la CASUD.

I.3 LES INTERVENANTS

Organismes	Qualité	Interlocuteurs	N° tél/GSM	Mail
CASUD	Maître d'ouvrage	Doris CARASSOU	0692 88 78 39	dcarassou@casud.re
		Pascal HOARAU	0692 32 71 05	phoarau@casud.re
		Pierre LEBRETON	0262 57 09 90	plebreton@casud.re
		Stéphane EVENO	0262 30 87 87	stephane.eveno@wanadoo.fr
		Frédéric JAMBOIS	0262 30 87 87	fjambois@casud.re
COMMUNE DE SAINT-PHILIPPE	Collectivité partenaire	Laurent FONTAINE	0692 46 70 58	laurent.fontaine@saintphilippe.re
SPL MARAINA	Mandataire	David AMEDEE	0692 86 57 25	david.amedee@spl-maraina.com
		Pasquin PARADIS	0692 10 70 31	pasquin.paradis@spl-maraina.com
		Lydia BEGUE	0692 44 01 14	lydia.begue@spl-maraina.com
OMEGA	Groupement Maîtrise d'œuvre	Cyril HOAREAU	0692 64 19 47	choareau@omegadc.re
CASAGEC		Vincent DINUT	0693 47 80 47	dinhut@casagec-oi.re
		Arnaud SALLABERRY	0681 07 40 25	sallaberry@casagec.fr
ZONE UP		Fanny SPAETH	0262 21 75 52	paysage@zone-up.fr
ECO STRATEGIE		Paul MATHIEU	0692 88 56 92	paul.mathieu@eco-strategie.fr
APAVE	Contrôleur Technique	Julien DUPUIS	0262 29 28 81	julien.dupuis@apave.com
VPREV	CSPS	Stefano VAVA	0692 43 78 73	vasalno@yahoo.fr

II. CADRE JURIDIQUE, ADMINISTRATIF ET FINANCIER

II.1 RAPPEL DES DÉCISIONS ADMINISTRATIVES

- **18/05/2018** **Délibération du Conseil Communautaire**
 - Approbation de la convention de mandat de maîtrise d'ouvrage relative à la réhabilitation de la cale de mise à l'eau sur la commune de Saint-Philippe, de son contenu, de son montant prévisionnel et du financement des études
- **12/07/2018** **Avis du Comité Technique et d'Engagement (CTE) – SPL Maraina**
 - Formulation d'un avis circonstancié favorable sur la faisabilité de l'opération
- **22/08/2018** **Décision du Conseil d'Administration (CA) - SPL Maraina**
 - Approbation de la Convention de Mandat pour un montant global de l'opération de 5 752 251,30 TTC, dont une rémunération de 281 030,30 € TTC
- **13/09/2018** **Notification de la convention de mandat à la SPL Maraina**
- **18/09/2020** **Approbation du CRAC 2018 par le Conseil Communautaire**
- **18/09/2020** **Approbation de l'avenant N°1 à la convention de mandat par le Conseil Communautaire**
- **18/12/2020** **Approbation du CRAC 2019 par le Conseil Communautaire**
- **22/01/2021** **Notification de l'avenant N°1 à la convention de mandat**
- **24/09/2021** **Approbation du CRAC 2020 par le Conseil Communautaire**
- **23/09/2022** **Approbation du CRAC 2021 par le Conseil Communautaire**
- **22/08/2023** **Approbation du CRAC 2022 par le Conseil Communautaire**
- **08/12/2023** **Approbation du Dossier environnemental, du Dossier d'utilité publique et du Dossier de concession du Domaine public maritime par le Conseil Communautaire**
- **26/07/2024** **Approbation du CRAC 2023 par le Conseil Communautaire**

II.2 ACTES ADMINISTRATIFS ENGAGÉS AU 31/12/2024

Intitulé	Bilan approuvé € TTC	Titulaire	Date de notification	Engagement € TTC		
				Base	Montant des avenants	Total engagé
3021 Réhab cale de mise à l'eau de St Philippe	5 752 251,30			791 779,84	81 033,23	872 813,07
3100 Honoraires de MOE	418 202,41			381 437,18	36 765,23	418 202,41
Marchés de Prestations Intellectuelles				381 437,18	36 765,23	418 202,41
19-06028 MOE		SARL OMEGA	03/06/2019	381 437,18	36 765,23	418 202,41
3200 Honoraires pour topographie et bathymétries	23 623,17			23 623,17		23 623,17
Marchés de Services				23 623,17		23 623,17
19-05884 LEVES TOPOGRAPHIQUES ET BATHYMETRIQUES		TOPO SERVICES	21/02/2019	3 754,10		3 754,10
19-06147 LEVES TOPO ET BATHYMETRIE SIMILAIRES		TOPO SERVICES	19/08/2019	3 309,25		3 309,25
20-06496 LEVES TOPO ET VUES EN ELEVATION DES FACADES DE LA MAISON DES PECHEURS		TOPO SERVICES	07/04/2020	2 685,38		2 685,38
21-07041 LEVES BATHYMETRIQUES MULTIFAISCEAUX		SAS IDOCEAN	09/04/2021	13 874,44		13 874,44
3210 Honoraires études géotechniques	42 017,36			32 864,65		32 864,65
Marchés de Prestations Intellectuelles				32 864,65		32 864,65
20-06724 ETUDE GEOTECHNIQUE		GEOLITHE	04/12/2020	32 864,65		32 864,65
3220 Honoraires bureau de contrôle externe	26 000,00			15 624,00		15 624,00
Marchés de Prestations Intellectuelles				15 624,00		15 624,00
21-07125 MISSION CT		APAVE INFRASTRUCTURE ET CONSTRUCTION	21/05/2021	15 624,00		15 624,00
3240 Honoraires de CSPS	18 991,80			7 980,00		7 980,00
Marchés de Prestations Intellectuelles				7 980,00		7 980,00
21-07091 Mission CSPS de niveau 2 - 2ème catégorie		VPREV	16/03/2022	7 980,00		7 980,00
3250 Honoraires autres études	48 854,06			52 651,56		52 651,56
Lettre commande				23 139,56		23 139,56
22-07405 Caractérisation de matériaux de déroctage en mer		EMC2 ENVIRONNEMENT	24/02/2022	2 419,56		2 419,56
22-07599 TITRE DE PERCEPTION - REDEVANCE ARCHEO		DRFIP PACA ET DES BOUCHES DU RHONE	05/07/2022	20 720,00		20 720,00
Marchés de Prestations Intellectuelles				23 566,20		23 566,20
21-06800 DIAGNOSTICS TECHNIQUES		BUREAU VERITAS	23/12/2020	9 222,50		9 222,50
22-07710 ETUDE DE MARCHE SUR LE POTENTIEL D'ATTRACTIVITE		ACOA CONSEIL	01/09/2022	14 343,70		14 343,70
Marchés de Services				5 945,80		5 945,80
22-07776 Diag. Structurel du plancher de la maison des pêcheurs		FORTIORI INGENIERIE	09/11/2022	2 148,30		2 148,30
24-08434 MISSIONS DE BORNAGE		ATLAS GEO CONSEIL	05/11/2024	3 797,50		3 797,50
5110 Rémunération SPL Marainà	317 112,95			272 844,95	44 268,00	317 112,95
Rémunération mandataire				272 844,95	44 268,00	317 112,95
18-05262 REMUNERATION MANDATAIRE		CASUD	13/09/2018	272 844,95	44 268,00	317 112,95
6104 Publication et insertion dans la presse	10 850,00			4 754,33		4 754,33
Lettre commande				4 754,33		4 754,33
18-05237 AVIS DE PARUTION - MOE CALE DE HALAGE		DILA - BOAMP	17/09/2018	976,50		976,50
18-05268 AVIS DE PARUTION - MOE		LE JIR - LE JOURNAL	03/10/2018	565,18		565,18
18-05269 AVIS DE PARUTION - MOE		LE QUOTIDIEN	03/10/2018	826,51		826,51
19-06021 AVIS D'ATTRIBUTION MOE CALE DE HALAGE		DILA - BOAMP	07/06/2019	488,25		488,25
19-06050 AVIS ATTRIBUTION MOE		LE QUOTIDIEN	05/07/2019	512,08		512,08
19-06051 AVIS ATTRIBUTION MOE		LE JIR - LE JOURNAL	05/07/2019	537,38		537,38
20-06532 AVIS DE PARUTION ETUDE GEOTECHNIQUE		LE QUOTIDIEN	08/06/2020	422,24		422,24
20-06533 AVIS DE PARUTION ETUDE GEOTECHNIQUE		LE JIR - LE JOURNAL	08/06/2020	426,19		426,19

II.3 BILAN FINANCIER PRÉVISIONNEL APPROUVÉ

Approuvé par le Conseil Communautaire le 26/07/2024.

Intitulé	€ HT	TVA	€ TTC
3021 Réhab cale de mise à l'eau de St Philippe	5 301 614,10	450 637,20	5 752 251,30
3 ETUDES OPERATIONNELLES	553 487,69	47 046,46	600 534,15
3100 Honoraires de MOE	385 440,01	32 762,40	418 202,41
3200 Honoraires pour topographie et bathymétries	21 772,51	1 850,66	23 623,17
3210 Honoraires études géotechniques	38 725,68	3 291,68	42 017,36
3220 Honoraires bureau de contrôle externe	23 963,13	2 036,87	26 000,00
3240 Honoraires de CSPS	17 503,96	1 487,84	18 991,80
3250 Honoraires autres études	45 026,78	3 827,28	48 854,06
3800 Révisions de prix	21 055,62	1 789,73	22 845,35
4 TRAVAUX	4 432 227,95	376 739,38	4 808 967,33
4170 Révisions	120 000,00	10 200,00	130 200,00
4200 Travaux Tranche 1	3 000 000,00	255 000,00	3 255 000,00
4210 Travaux Tranche 2	959 200,00	81 532,00	1 040 732,00
4901 Tolérance MOE et aléas	353 027,95	30 007,38	383 035,33
5 REMUNERATIONS DU MANDATAIRE	303 086,53	25 762,35	328 848,88
5110 Rémunération SPL Maraîna	292 270,00	24 842,95	317 112,95
5800 Révisions	10 816,53	919,40	11 735,93
6 AUTRES DEPENSES	12 811,93	1 089,01	13 900,94
6101 Communication, concertation et reprographie	2 811,93	239,01	3 050,94
6104 Publication et insertion dans la presse	10 000,00	850,00	10 850,00

Montant prévisionnel global de l'opération de 5 301 614,10 € HT, soit 5 752 251,30 € TTC.

III. ETAT D'AVANCEMENT DE L'OPERATION

III.1 ÉTAT D'AVANCEMENT OPÉRATIONNEL AU 31/12/2024

- ✉ 20/06/2018 Réunion de démarrage du mandat de la SPL Maraina
- ✉ 17/09/2018 Publication de l'AAPC MOE
- ✉ 01/10/2018 Demande de devis pour la réalisation de levés topographiques et bathymétriques à divers prestataires
- ✉ 12/10/2018 Transmission à la CASUD des éléments pour réaliser une demande de fonds FEAMP auprès de la Direction de la Mer Sud Océan Indien
- ✉ 18/10/2018 DLRO pour la consultation levés topographiques et bathymétriques
- ✉ 30/10/2018 Transmission du RAO levés topographiques et bathymétriques à la CASUD
- ✉ 31/10/2018 DLRO pour la consultation MOE
- ✉ 04/12/2018 Ouverture des plis pour la mission MOE
- ✉ 11/12/2018 Demande de pièces complémentaires aux candidats de la mission MOE
- ✉ 18/12/2018 Réception des pièces complémentaires des candidats de la mission MOE
- ✉ 22/01/2019 Transmission aux candidats de la demande de précisions sur les offres de la mission de MOE
- ✉ 21/02/2019 Notification du marché « Levés topographiques et bathymétriques » à TOPO SERVICES
- ✉ 04/03/2019 Avis favorable de la CAO sur le RAO mission de MOE
- ✉ 30/04/2019 Réunion de démarrage des études de maîtrise d'œuvre
- ✉ 27/05/2019 Notification du marché de MOE au groupement OMEGA DARWIN CONCEPT/ZONE UP/CASAGEC Ingénierie
- ✉ 05/06/2019 Signature du MOE des OS :
 - OS N°1 – Études préliminaires
 - OS N°2 – Diagnostic initial du site (MC3)
 - OS N°3 – Études des conditions hydrodynamiques maritimes et dynamique hydro sédimentaire (MC2)
- ✉ 18/07/2019 Demande d'autorisation de signer le marché de levés topographiques et bathymétriques
- ✉ 08/08/2019 Réception de l'autorisation de signer pour le marché de levés topographiques et bathymétriques
- ✉ 19/08/2019 Notification du marché de « levés topographiques et bathymétriques » à la société TOPO SERVICE
- ✉ 13/11/2019 COPIL de présentation des études préliminaires et des études sur l'hydrodynamique maritime

- 06/02/2020 Réunion de Cadrage Réglementaire avec
- 13/03/2020 Transmission par la SPL Maraina à la CASUD d'une demande d'autorisation de signer le marché de « levés topographiques et vues en élévation des façades de la maison des pêcheurs » avec le prestataire TOPO SERVICES
- 16/03/2020 Consultation pour une mission de « Diagnostic Technique de la Maison des pêcheurs » avec une DLRO fixée au 8 avril 2020
- 23/03/2020 OS N°5 à la MOE prescrivant le démarrage des études Avant-Projet
- 07/04/2020 Notification du marché de « levés topographiques et vues en élévation des façades de la maison des pêcheurs » valant ordre de démarrage de la mission
- 07/04/2020 Report de la DLRO dans le cadre de la consultation pour le « Diagnostic Technique de la maison des pêcheurs »
- 28/04/2020 Signature de l'OS N°4 portant sur la mission complémentaire 5 du marché de maîtrise d'œuvre « Élaboration des cahiers des charges des missions connexes de sondages géotechniques »
- 30/04/2020 Date limite de réception des offres du marché de « Diagnostic Technique de la maison des pêcheurs »
- 29/04/2020 Transmission à la CASUD d'une proposition de résiliation du marché de levés topographiques et bathymétriques
- 30/04/2020 Date limite de réception des offres du marché de « Diagnostic Technique de la maison des pêcheurs »
- 15/05/2020 Envoi d'un courrier de négociation dans le cadre de la consultation du marché de « Diagnostic Technique de la maison des pêcheurs »
- 08/06/2020 Avis d'Appel à la Concurrence pour le marché d'étude géotechnique, avec une DLRO fixée au 6 juillet 2020
- 18/06/2020 Transmission à la Direction des Affaires Culturelles de l'Océan Indien d'une demande anticipée et volontaire de réalisation de diagnostic archéologique
- 02/07/2020 Envoi du courrier de demande de résiliation des marchés de levés topographiques et bathymétriques à TOPO SERVICES pour motif d'intérêt général
- 15/07/2020 Demande de pièces complémentaires de la part de la DRASSM, suite à la demande anticipée et volontaire de réalisation de diagnostic archéologique
- 24/07/2020 Négociation des indemnités de résiliation pour motif d'intérêt général des marchés de levés topographiques et bathymétriques
- 13/08/2020 Demande de décompte de résiliation des marchés de levés topographiques et bathymétriques
- 24/08/2020 Réception du Décompte de résiliation des marchés de levés topographiques et bathymétriques
- 24/08/2020 COPIL rendu AVP
- 09/10/2020 Attribution du marché relatif au diagnostic technique de la maison des pêcheurs par la Commission Ad hoc de la CASUD

- 09/10/2020 Attribution du marché relatif à l'étude Commission Ad hoc de la CASUD
- 26/10/2020 Courrier de notification de prescription de diagnostic archéologique par la DRASSM
- 09/11/2020 Attribution du marché relatif à la bathymétrie multifaisceaux par la Commission Ad hoc de la CASUD
- 23/11/2020 Demande de devis pour la mission CSPS
- 23/11/2020 Demande de devis pour la mission CT
- 23/11/2020 Demande de devis pour les prestations de levés bathymétriques multifaisceaux
- 25/11/2020 Notification de la prestation de levés bathymétriques multifaisceaux, en faveur de l'entreprise ID OCEAN SAS
- 25/11/2020 Notification de la prestation d'étude géotechnique en faveur de l'entreprise GEOLITHE
- 11/12/2020 Notification de la prestation de diagnostic technique de la maison des pêcheurs en faveur de l'entreprise BUREAU VERITAS
- 17/12/2020 Réception de l'arrêté portant décision d'examen au cas par cas, à savoir la soumission du projet à évaluation environnementale
- 19/01/2021 Notification du Ministère de la Culture (DRASS) de prescriptions de diagnostic archéologique dans le Domaine Public Maritime
- 19/01/2021 Notification au MOE de l'OS N°6 prescrivant le démarrage de la Mission Complémentaire MC3 « Élaboration des dossiers réglementaires »
- 14/04/2021 Réception de la CASUD du PV de la Commission AD HOC en date du 14/12/2020 relatif à l'attribution des marchés :
 - Mission de CSPS de niveau 2 pour une opération de 2^{ème} catégorie
 - Mission de Contrôle Technique
- 28/04/2021 Notification à GEOLITHE (Étude géotechnique) de la DC4 modificative portant sur l'agrément de la société FORINTECH pour les prestations « Reconnaissances géotechniques sondages pressiométriques »
- 10/05/2021 Notification du marché relatif à la mission de Contrôle Technique, attribué à APAVE SUD EST EUROPE SAS
- 10/05/2021 CAO portant sur l'attribution de la modification de contrat N°1 au marché du MOE
- 21/05/2021 Notification au MOE de l'OS N°7 prescrivant le démarrage de la Mission Complémentaire MC6 « Réalisation de vues d'ambiance 3D » - Tranche Ferme
- 31/05/2021 Autorisation de signer la modification de contrat N°1 au marché de MOE
- 01/06/2021 Demande de recours gracieux à l'encontre de la procédure d'attribution du marché de CSPS de la part de l'entreprise évincée VPREV

- ✉ 08/06/2021 Réception de la CASUD de la modification du marché de MOE validée par le Contrôle de la Légimité
- ✉ 08/06/2021 Réunion avec le comité des pêches
- ✉ 23/06/2021 Notification à GEOLITHE (Étude géotechnique) de l'OS N°1 prescrivant l'affermissement et le démarrage des tranches optionnelles N°1 et 2
- ✉ 23/06/2021 Réunion de lancement de l'élaboration du programme de la maison des pêcheurs sur site
- ✉ 25/06/2021 Réunion avec la DMSOI
- ✉ 06/07/2021 Réception de la CASUD de l'Arrêté N°2021-11 validé par le Contrôle de la Légimité portant autorisation de signer la modification de contrat N°1 au marché de MOE
- ✉ 22/07/2021 Notification à GEOLITHE, titulaire du marché « Étude géotechnique » de l'OS N°7 prescrivant l'affermissement et le démarrage des tranches optionnelles 1 et 2
- ✉ 23/07/2021 Notification de l'avenant N°1 du marché de maîtrise d'œuvre à OMEGA, mandataire du groupement OMEGA DARWIN CONCEPT / ZONE UP / CASAGEC INGENIERIE
- ✉ 23/07/2021 Transmission au bureau VERITAS d'un courrier d'information suite au recours gracieux déposé en juin 2021 par un candidat évincé à l'encontre de la procédure de passation soulevant une irrégularité matérielle manifeste au marché « Mission de CSPS de niveau 2 »
- ✉ 23/07/2021 Transmission à VPREV d'un courrier de réponse suite à leur recours gracieux déposé en juin 2021 à l'encontre de la procédure d'attribution du marché de CSPS
- ✉ 21/09//2021 Notification à INRAP de la convention entre la SPL Maraina et l'INRAP relative à la réalisation du diagnostic d'archéologie préventive
- ✉ 23/09/2021 Transmission à la Préfecture d'une demande de réunion et d'avis sur le champ et le degré de précision des informations à fournir dans l'étude d'impact
- ✉ 15/10/2021 Notification au MOE de l'OS N°8 prescrivant le démarrage des prestations relatives à la mission réglementaire complémentaire « Analyse réglementaire et demande d'autorisation environnementale au titre des ICPE issue de la modification de contrat N°1
- ✉ 26/11/2021 Notification à EMC2, sous-traitant de 2^{ème} rang de OMEGA, mandataire du groupement de maîtrise d'œuvre, de la DC4 pour les prestations « Tranche 1 : mission conseil ICPE/analyse réglementaire ICPE + Tranche 2 : dossier de demande d'autorisation ICPE »
- ✉ 15/12/2021 Notification à ECO STRATEGIE, sous-traitant de 1^{er} rang de OMEGA, mandataire du groupement de maîtrise d'œuvre, de la DC4 modificative N°2 pour les prestations « MC3 - Études et dossiers réglementaires + MC7 - intégration d'une mission réglementaire complémentaire : analyse réglementaire et demande d'autorisation environnementale au titre des ICPE

- 17/01/2022 Réunion SPL/MOE/EMC2 :
- Conduite à tenir suite analyse juridique
 - Cadrage réglementaire
 - Planification des missions
- 24/01/2022 Notification à OMEGA, mandataire du groupement de MOE, de l'OS N°9 prescrivant le démarrage des études d'AVP de la mission témoin, prévues en phase de travaux N°3 « Réhabilitation de la maison des pêcheurs et aire de carénage », en tranche ferme, dans le cadre de la modification de contrat N°1
- 10/02/2022 Réunion SPL/MOE/EMC2 : États des lieux :
- Retours sur analyses en laboratoires – Volet ICPE et dépollution des matériaux
 - Planification APD maison des pêcheurs
 - Planification lancement PRO Global
 - Régularisation financière
 - Régularisation contractuelle MC7
- 14/02/2022 Commission AD HOC portant sur l'attribution et l'autorisation de signer le marché « mission de CSPS de niveau 2 pour une opération de 2^{ème} catégorie »
- 14/02/2022 Accord d'attribution de la CASUD pour le marché « Caractérisation de matériaux de déroctage en mer » à EMC2
- 21/02/2022 Lancement de la consultation pour la mission « Étude de marché sur l'attrait de l'activité de pêche de Saint-Philippe »
- 24/02/2022 Notification du marché « Caractérisation des matériaux de déroctage en mer » attribué à EMC2 ENVIRONNEMENT
- 03/03/2022 Notification à OMEGA, mandataire du groupement de MOE, de l'OS N°10 prescrivant le démarrage des études de Projet (PRO) de la mission témoin, prévues en phases de travaux N°1 et N°2, en tranche ferme
- 08/03/2022 Remise des offres pour la mission « Étude de marché sur l'attrait de l'activité de pêche de Saint-Philippe »
- 15/03/2022 COPIL : APD Maison des pêcheurs
- 16/03/2022 Notification du marché « mission de CSPS de niveau 2 pour une opération de 2^{ème} catégorie » attribué à VPREV
- 16/03/2022 Transmission aux prestataires ayant répondu à la consultation pour une mission de CSPS de niveau 2, d'un courrier d'information au candidat non retenu
- 21/03/2022 Notification à OMEGA, mandataire du groupement de MOE, de l'OS N°11 prescrivant la prolongation de délai pour la réalisation de la mission réglementaire complémentaire « Analyse réglementaire et demande d'autorisation environnementale au titre des ICPE » dans le cadre de la modification de contrat N°1
- 15/04/2022 Notification à OMEGA, mandataire du groupement de MOE, de l'OS N°12 prescrivant le démarrage des études de Projet (PRO) et l'élaboration du DCE de la mission témoin prévue en phase de travaux N°3 en tranche ferme dans le cadre de la modification de contrat N°1

- 27/04/2022 Réunion SPL/MOE/EMC2 :
- Mise au point sur les conclusions du rapport d'analyse sur échantillons
 - Choix des hypothèses de gestion des matériaux
 - Gestion du chantier et planning
- 11/05/2022 Lancement de la consultation pour la mission « Diagnostic structurel du plancher de la maison des pêcheurs »
- 25/05/2022 Remise des offres pour la mission « Diagnostic structurel du plancher de la maison des pêcheurs »
- 13/06/2022 Notification à FEDT DARWIN CONCEPT, sous-traitant de OMEGA, mandataire du groupement de maîtrise d'œuvre, de la DC4 portant agrément pour les prestations « Étude et conception pour la maison des pêcheurs et l'aire de carénage (diagnostic/AVP/PRO-DCE) »
- 23/06/2022 COPIL :
- Présentation avancement mission MOE
 - Présentation PRO sur différents ouvrages projetés
 - Relevé de décision pour la bonne continuité de la mission MOE
- 18/07/2022 Notification au maître d'œuvre des OS :
- N° 13 prescrivant l'élaboration du cahier des charges de la mission connexe « Diagnostic structurel du plancher de la maison des pêcheurs » ;
 - N°14 prescrivant l'élaboration du cahier des charges de la mission connexe « Mission géotechnique G2 PRO »
- 21/07/2022 Réception du dossier rendu PRO Final transmis par le MOE
- 25/07/2022 Transmission au Bureau de Contrôle (APAVE) du dossier PRO établi par le groupement de MOE pour établissement du RICT sur PRO
- 29/07/2022 Arrêté N°2022/28 relatif à l'autorisation de signer le marché « Étude de marché sur le potentiel d'attractivité de la commune de Saint-Philippe au regard de l'activité de la pêche artisanale » attribué à ACOA Conseil
- 16/08/2022 Notification courriers « Information Candidat Non Retenu (ICNR) » pour le marché « Étude de marché sur le potentiel d'attractivité de la commune de Saint-Philippe au regard de l'activité de la pêche artisanale »
- 17/08/2022 Notification du marché « Étude de marché sur le potentiel d'attractivité de la commune de Saint-Philippe au regard de l'activité de la pêche artisanale » attribué à ACOA Conseil
- 30/08/2022 Réponse à la société SYNTHESSES au courrier du 22/08/2023 relatif aux motifs de rejet de son offre
- 08/09/2023 Notification à GEOLITHE de l'OS N°2 prescrivant le démarrage de la phase 2 « Mission G2 PRO »
- 21/09/2023 Notification à ACOA de l'OS N°1 prescrivant :
- le démarrage de la phase 1 « État des lieux »
 - le démarrage de la phase 2 « Analyse du potentiel territorial »

- 17/10/2022 Commission AD'HOC portant attribution structurel du plancher de la maison des pêcheurs dans le cadre de la réhabilitation et de sécurisation de la Cale de Halage de Saint-Philippe »
- 18/10/2022 Arrêté N°2022/31 relatif à l'autorisation de signer le marché « Diagnostic structurel du plancher de la maison des pêcheurs dans le cadre de la réhabilitation et de sécurisation de la Cale de Halage de Saint-Philippe »
- 04/11/2022 Notification du marché « Diagnostic structurel du plancher de la maison des pêcheurs dans le cadre de la réhabilitation et de sécurisation de la Cale de Halage de Saint-Philippe » attribué à la société FORTIORI Ingénierie
- 04/11/2022 Notification courriers « Information Candidat Non Retenu (ICNR) » pour le marché « Diagnostic structurel du plancher de la maison des pêcheurs dans le cadre de la réhabilitation et de sécurisation de la Cale de Halage de Saint-Philippe »
- 27/01/2023 Notification à ACOA CONSEIL de l'OS N°2 prescrivant le démarrage de la Phase 3 « Plans d'actions » à compter du 30/01/2023 dans le cadre du marché « Étude de marché sur le potentiel d'attractivité de la commune de Saint-Philippe au regard de l'activité de pêche »
- 17/07/2023 Réception de la Direction Générale des Patrimoines et de l'Architecture, Département des recherches archéologiques subaquatiques et sous-marines, de l'attestation de libération de terrain suite à l'opération d'archéologie préventive réalisée par l'INRAP sur le domaine public maritime
- 17/10/2023 Délibération motivée acceptant que le projet déroge au RNU dans le cadre de l'exception au titre de la loi n°2023-175 du 10 mars 2023 – art. 78
- 07/12/2023 Régularisation de la maîtrise foncière parcelle AT 1188, au conseil municipal
- 08/12/2023 Approbation du DAEU, DUP et Concession DPM par le conseil communautaire
- 14/02/2024 Dépôt des dossiers d'Autorisation Environnementale Unique, Demande de Concession du DPM et Déclaration d'Utilité Publique auprès des services de la DEAL qui ont jugé complets les dossiers.
- 12/04/2024 Dépôt du dossier de demande de Subvention au Titre du FIM 2024
- 17/06/2024 Courrier émanant de la DEAL pour une demande de compléments sur le DAEU
- 28/06/2024 Courrier émanant de la DEAL pour déclarer l'irrecevabilité du Dossier de Concession DPM, en raison d'un problème de domanialité
- 02/07/2024 Courrier de rejet de la demande de Subvention FIM 2024
- 03/10/2024 Consultation de 3 prestataires pour une « mission de bornage pour délimitation d'un périmètre pour une procédure de distraction entre l'ONF et le DPM

- ✉ 14/10/2024 Dépôt du mémoire en réponse à la demande de la DEAL
- ✉ 16/10/2024 DLRO pour la mission de bornage
- ✉ 17/10/2024 Attribution et autorisation de signer le marché « mission de bornage »
- ✉ 05/11/2024 Notification du marché « Mission de bornage dans le cadre de la procédure de distraction des terrains sous régime forestier (ONF) vers le Domaine Public Maritime (DPM), attribué à la société ATLAS GEO CONSEIL
- ✉ 09/12/2024 Courrier émanant de la DEAL pour une demande de compléments (n°2) sur le DAEU

III.2 **BILAN OPÉRATIONNEL DE L'ANNÉE 2024**

L'année 2024 a permis :

- La mise à jour du dossier d'autorisation environnementale, Dossier DUP et Dossier de demande de Concession du DPM ;
- D'acter la délibération motivée, justifiant que le projet de sécurisation de la cale de halage déroge au RNU dans le cadre de l'exception au titre de la loi n°2023-175 du 10 mars 2023 – art.78 ;
- Le dépôt des dossiers d'Autorisation Environnementale Unique, Demande de Concession du DPM et Déclaration d'Utilité Publique auprès des services de la DEAL qui ont jugé complets les dossiers ;
- La mise au point sur les procédures réglementaires à mener sur l'opération ;
- La consultation, l'attribution, l'autorisation de signer et la notification du marché « Mission de bornage dans le cadre de la procédure de distraction des terrains sous régime forestier (ONF) vers le Domaine Public Maritime (DPM) ».

III.3 ÉTAT D'AVANCEMENT FINANCIER AU 31/12/2024

Intitulé	Bilan approuvé € TTC	Réglé 2024					Reste à régler	% de réglé
		Trimestre 1	Trimestre 2	Trimestre 3	Trimestre 4	Cumul réglé au 31/12/2024		
1 DEPENSES	5 752 251,30					620 908,22	5 131 343,08	10,79
3 ETUDES OPERATIONNELLES	600 534,15					405 311,76	195 222,39	67,49
3100 Honoraires de MOE	418 202,41					281 046,80	137 155,61	67,20
3200 Honoraires pour topographie et bathymétries	23 623,17					21 344,67	2 278,50	90,35
3210 Honoraires études géotechniques	42 017,36					27 873,65	14 143,71	66,34
3220 Honoraires bureau de contrôle externe	26 000,00					3 472,00	22 528,00	13,35
3240 Honoraires de CSPS	18 991,80						18 991,80	
3250 Honoraires autres études	48 854,06					48 729,29	124,77	99,74
3800 Révisions de prix	22 845,35					22 845,35		100,00
4 TRAVAUX	4 808 967,33						4 808 967,33	
4170 Révisions	130 200,00						130 200,00	
4200 Travaux Tranche 1	3 255 000,00						3 255 000,00	
4210 Travaux Tranche 2	1 040 732,00						1 040 732,00	
4901 Tolérance MOE et aléas	383 035,33						383 035,33	
5 REMUNERATIONS DU MANDATAIRE	328 848,88					210 842,13	118 006,75	64,12
5110 Rémunération SPL Maraîna	317 112,95					199 106,20	118 006,75	62,79
5800 Révisions	11 735,93					11 735,93		100,00
6 AUTRES DEPENSES	13 900,94					4 754,33	9 146,61	34,20
6101 Communication, concertation et reprographie	3 050,94						3 050,94	
6104 Publication et insertion dans la presse	10 850,00					4 754,33	6 095,67	43,82
2 RECETTES	5 752 251,30					673 024,47	5 079 226,83	11,70
7 Mandant	5 752 251,30					673 024,47	5 079 226,83	11,70
7100 Justification des Dépenses (Appel de fonds)	5 423 402,42					462 182,34	4 961 220,08	8,52
7101 Rémunération mandataire	328 848,88					210 842,13	118 006,75	64,12
SOLDE						52 116,25		

IV. PREVISIONNEL DE L'OPERATION POUR L'ANNEE 2025

IV.1 AVANCEMENT OPERATIONNEL PREVISIONNEL

L'année 2025 devra permettre :

- De lancer la procédure de distraction entre l'ONF et le DPM ;
- D'organiser la Commission Locale Nautique ;
- De lancer la consultation des marchés de travaux pour la réhabilitation de la maison des pêcheurs ;
- De sonder l'ensemble des pistes de financement, y compris l'organisation de réunions avec les services concernés ;
- D'élaborer les dossiers de demande de subvention et de réaliser leurs dépôts ;
- De lancer la phase DCE de la maîtrise d'œuvre sur les travaux maritimes et VRD/paysage ;
- De finaliser l'instruction des dossiers réglementaires ;
- De lancer l'enquête publique commune ;
- De contractualiser un avenant au marché de CSPA afin d'acter la substitution de l'entreprise individuelle VPREV à l'EURL VPREV et d'acter la redevance TVA au montant HT initial du marché.

IV.2 ÉCHÉANCIER DES APPELS DE FONDS

Le montant prévisionnel des Appels de Fonds pour l'année 2025 s'élève à **0,00 € TTC**.

La répartition prévisionnelle des dépenses par poste est détaillée au tableau ci-après :

Intitulé	Bilan approuvé € TTC	Prévisionnel 2025				
		Trimestre 1	Trimestre 2	Trimestre 3	Trimestre 4	Année
1 DEPENSES	5 752 251,30		15 927,80	11 184,26	4 050,94	31 163,00
3 ETUDES OPERATIONNELLES	600 534,15		15 927,80	11 184,26		27 112,06
3100 Honoraires de MOE	418 202,41		14 864,50	9 348,26		24 212,76
3200 Honoraires pour topographie et bathymétries	23 623,17					
3210 Honoraires études géotechniques	42 017,36					
3220 Honoraires bureau de contrôle externe	26 000,00			1 736,00		1 736,00
3240 Honoraires de CSPA	18 991,80		1 063,30	100,00		1 163,30
3250 Honoraires autres études	48 854,06					
3800 Révisions de prix	22 845,35					
4 TRAVAUX	4 808 967,33					
4170 Révisions	130 200,00					
4200 Travaux Tranche 1	3 255 000,00					
4210 Travaux Tranche 2	1 040 732,00					
4901 Tolérance MOE et aléas	383 035,33					
5 REMUNERATIONS DU MANDATAIRE	328 848,88					
5110 Rémunération SPL Marçaina	317 112,95					
5800 Révisions	11 735,93					
6 AUTRES DEPENSES	13 900,94				4 050,94	4 050,94
6101 Communication, concertation et reprographie	3 050,94				1 550,94	1 550,94
6104 Publication et insertion dans la presse	10 850,00				2 500,00	2 500,00
2 RECETTES	5 752 251,30					
7 Mandant	5 752 251,30					
7100 Justification des Dépenses (Appel de fonds)	5 423 402,42					
7101 Rémunération mandataire	328 848,88					

V. BILAN FINANCIER AU 31/12/2024 ET PROPOSITION D'UN NOUVEAU BILAN POUR L'ANNEE 2025

Intitulé	Bilan approuvé € TTC	Engagé + Avenant	Cumul réglé au 31/12/2024	Prévisionnel		Proposition	
				2025	Au delà	Nouveau Bilan	Ecart
1 DEPENSES	5 752 251,30	872 813,07	620 908,22	31 163,00	5 100 180,08	5 752 251,30	
3 ETUDES OPERATIONNELLES	600 534,15	550 945,79	405 311,76	27 112,06	168 110,33	600 534,15	
3100 Honoraires de MOE	418 202,41	418 202,41	281 046,80	24 212,76	112 942,85	418 202,41	
3200 Honoraires pour topographie et bathymétries	23 623,17	23 623,17	21 344,67		2 278,50	23 623,17	
3210 Honoraires études géotechniques	42 017,36	32 864,65	27 873,65		14 143,71	42 017,36	
3220 Honoraires bureau de contrôle externe	26 000,00	15 624,00	3 472,00	1 736,00	20 792,00	26 000,00	
3240 Honoraires de CSPS	18 991,80	7 980,00		1 163,30	17 828,50	18 991,80	
3250 Honoraires autres études	48 854,06	52 651,56	48 729,29		124,77	48 854,06	
3800 Révisions de prix	22 845,35		22 845,35			22 845,35	
4 TRAVAUX	4 808 967,33				4 808 967,33	4 808 967,33	
4170 Révisions	130 200,00				130 200,00	130 200,00	
4200 Travaux Tranche 1	3 255 000,00				3 255 000,00	3 255 000,00	
4210 Travaux Tranche 2	1 040 732,00				1 040 732,00	1 040 732,00	
4901 Tolérance MOE et aléas	383 035,33				383 035,33	383 035,33	
5 REMUNERATIONS DU MANDATAIRE	328 848,88	317 112,95	210 842,13		118 006,75	328 848,88	
5110 Rémunération SPL Maraîna	317 112,95	317 112,95	199 106,20		118 006,75	317 112,95	
5800 Révisions	11 735,93		11 735,93			11 735,93	
6 AUTRES DEPENSES	13 900,94	4 754,33	4 754,33	4 050,94	5 095,67	13 900,94	
6101 Communication, concertation et reprographie	3 050,94			1 550,94	1 500,00	3 050,94	
6104 Publication et insertion dans la presse	10 850,00	4 754,33	4 754,33	2 500,00	3 595,67	10 850,00	
2 RECETTES	5 752 251,30	5 788 333,95	673 024,47		5 079 226,83	5 752 251,30	
7 Mandant	5 752 251,30	5 788 333,95	673 024,47		5 079 226,83	5 752 251,30	
7100 Justification des Dépenses (Appel de fonds)	5 423 402,42	5 471 221,00	462 182,34		4 961 220,08	5 423 402,42	
7101 Rémunération mandataire	328 848,88	317 112,95	210 842,13		118 006,75	328 848,88	
SOLDE			52 116,25				

Il n'y a pas eu d'évolution entre le bilan approuvé en Conseil Communautaire le 26/07/2024 et le nouveau bilan proposé pour l'année 2025. Le montant total des dépenses du bilan proposé reste identique au montant total des dépenses du bilan approuvé, c'est-à-dire 5 752 251,30 € TTC.

VI. ANNEXES

VI.1 ÉVOLUTION DU BILAN DANS LE TEMPS

Intitulé	Bilan approuvé € TTC	Cumul du réalisé au 31/12/2024		Cumul du réglé au 31/12/2024	Prévisionnel				Bilan proposé		
		Réalisé	Reste		2025	2026	2027	Au delà	Nouveau	Ecart	Reste
1 DEPENSES	5 752 251,30	599 009,66	5 153 241,64	620 908,22	31 163,00	671 318,40	4 375 234,01	53 627,67	5 752 251,30		5 131 343,08
3 ETUDES OPERATIONNELLES	600 534,15	405 311,76	195 222,39	405 311,76	27 112,06	41 642,00	87 005,34	39 462,99	600 534,15		195 222,39
3100 Honoraires de MOE	418 202,41	281 046,80	137 155,61	281 046,80	24 212,76	36 342,00	65 000,57	11 600,28	418 202,41		137 155,61
3200 Honoraires pour topographie et bathymétries	23 623,17	21 344,67	2 278,50	21 344,67				2 278,50	23 623,17		2 278,50
3210 Honoraires études géotechniques	42 017,36	27 873,65	14 143,71	27 873,65			5 000,00	9 143,71	42 017,36		14 143,71
3220 Honoraires bureau de contrôle externe	26 000,00	3 472,00	22 528,00	3 472,00	1 736,00	1 000,00	10 900,00	8 892,00	26 000,00		22 528,00
3240 Honoraires de CSPS	18 991,80		18 991,80		1 163,30	4 300,00	5 980,00	7 548,50	18 991,80		18 991,80
3250 Honoraires autres études	48 854,06	48 729,29	124,77	48 729,29			124,77		48 854,06		124,77
3800 Révisions de prix	22 845,35	22 845,35		22 845,35					22 845,35		
4 TRAVAUX	4 808 967,33		4 808 967,33			615 000,00	4 193 967,33		4 808 967,33		4 808 967,33
4170 Révisions	130 200,00		130 200,00				130 200,00		130 200,00		130 200,00
4200 Travaux Tranche 1	3 255 000,00		3 255 000,00			615 000,00	2 640 000,00		3 255 000,00		3 255 000,00
4210 Travaux Tranche 2	1 040 732,00		1 040 732,00				1 040 732,00		1 040 732,00		1 040 732,00
4901 Tolérance MOE et aléas	383 035,33		383 035,33				383 035,33		383 035,33		383 035,33
5 REMUNERATIONS DU MANDATAIRE	328 848,88	188 943,57	139 905,31	210 842,13		10 676,40	93 165,67	14 164,68	328 848,88		118 006,75
5110 Rémunération SPL Marāina	317 112,95	177 207,64	139 905,31	199 106,20		10 676,40	93 165,67	14 164,68	317 112,95		118 006,75
5800 Révisions	11 735,93	11 735,93		11 735,93					11 735,93		
6 AUTRES DEPENSES	13 900,94	4 754,33	9 146,61	4 754,33	4 050,94	4 000,00	1 095,67		13 900,94		9 146,61
6101 Communication, concertation et reprographie	3 050,94		3 050,94		1 550,94	1 500,00			3 050,94		3 050,94
6104 Publication et insertion dans la presse	10 850,00	4 754,33	6 095,67	4 754,33	2 500,00	2 500,00	1 095,67		10 850,00		6 095,67
2 RECETTES	5 752 251,30	651 125,91	5 101 125,39	673 024,47		650 365,15	4 375 234,01	53 627,67	5 752 251,30		5 079 226,83
7 Mandant	5 752 251,30	651 125,91	5 101 125,39	673 024,47		650 365,15	4 375 234,01	53 627,67	5 752 251,30		5 079 226,83
7100 Justification des Dépenses (Appel de fonds)	5 423 402,42	462 182,34	4 961 220,08	462 182,34		639 688,75	4 282 068,34	39 462,99	5 423 402,42		4 961 220,08
7101 Rémunération mandataire	328 848,88	188 943,57	139 905,31	210 842,13		10 676,40	93 165,67	14 164,68	328 848,88		118 006,75
SOLDE				52 116,25							

VI.2 PLANNING PRÉVISIONNEL ACTUALISÉ AU 31/12/2024

Envoyé en préfecture le 18/11/2025

Reçu en préfecture le 18/11/2025

Publié le



ID : 974-249740085-20251107-AFF23_CC071125-DE

N°	Nom de la tâche	Durée	Début	Fin	Prédécesseurs	1er trimestre Jan Avr	3e trimestre Jul Oct	1er trimestre Jan Avr	3e trimestre Jul Oct	1er trimestre Jan Avr	3e trimestre Jul Oct	1er trimestre Jan Avr	3e trimestre Jul Oct	1er trimestre Jan Avr	3e trimestre Jul Oct	1er trimestre Jan Avr	3e trimestre Jul Oct
1	SECURISATION DE LA CALE DE HALAGE																
2	Notification Mandat SPL MARAINA	0 j	Jeu 13/09/18	Jeu 13/09/18													
3	CONSULTATIONS	101,7 mois	Lun 01/10/18	Jeu 16/07/26													
4	Maîtrise d'oeuvre / études réglementaires	8,5 mois	Mar 02/10/18	Lun 27/05/19													
5	Topographie et bathymétrie	4,5 mois	Lun 01/10/18	Ven 01/02/19													
6	Bathymétrie multifaisceaux	3 mois	Lun 24/08/20	Ven 13/11/20													
7	Géotechnique	5 mois	Lun 08/06/20	Ven 23/10/20													
8	Diagnostic Technique - Maison des pêcheurs	9 mois	Lun 16/03/20	Ven 20/11/20													
9	CSPS	4 mois	Mar 25/08/20	Lun 14/12/20													
10	Contrôleur technique	4 mois	Mar 25/08/20	Lun 14/12/20													
11	Entreprises de travaux Réhabilitation maison des pêcheurs	5 mois	Lun 21/07/25	Ven 05/12/25													
12	Entreprises travaux maritimes et VRD/Paysage	5 mois	Dim 01/03/26	Jeu 16/07/26													
13	ETUDES OPERATIONNELLES	91,8 mois	Lun 04/02/19	Lun 16/02/26													
14	MC1 - Etudes Préliminaires (EP)	4 mois	Mar 18/06/19	Lun 07/10/19	4												
15	MC2 - Etudes hydrodynamique maritime	4 mois	Mar 18/06/19	Lun 07/10/19	4												
16	Validation EP	2 mois	Mar 08/10/19	Lun 02/12/19	14;15												
17	Levé topo + bathymetrie	12 mois	Lun 04/02/19	Ven 03/01/20	5												
18	Etudes AVANT PROJET (AVP)	7,65 mois	Lun 06/01/20	Mer 05/08/20	16;17												
19	Validation AVP	0,65 mois	Jeu 06/08/20	Lun 24/08/20	18												
20	Etudes de sol	2 mois	Mar 19/01/21	Lun 15/03/21	7												
21	Bathymétrie multifaisceaux	3,9 mois	Lun 14/12/20	Mer 31/03/21	6												
22	Etudes PROJET (PRO)	2 mois	Mer 16/03/22	Mar 10/05/22													
23	Validation du PRO	1 mois	Mer 11/05/22	Mar 07/06/22	22												
24	DCE	1 mois	Mar 20/01/26	Lun 16/02/26	46;32												
25	MAISON DES PECHEURS	25,1 mois	Lun 23/11/20	Mar 25/10/22													
26	Diagnostic Technique	3,15 mois	Lun 23/11/20	Mer 17/02/21	8												
27	Validation programme	10,9 mois	Jeu 18/02/21	Lun 20/12/21	26												
28	AVP	1 mois	Mar 21/12/21	Lun 17/01/22	27												
29	Validation AVP	1 mois	Mar 18/01/22	Lun 14/02/22	28												

